



Combs la ville, le 17 août 2020

Madame La Directrice  
La Poste BSCC  
DEX Île de France Est  
3, Place s. Allende  
94000 Créteil

Objet : Grève du personnel de Champs – Printemps 2019

Madame La Directrice,

Du 8 avril au 30 avril 2019, le personnel de Champs sur Marne Courrier a été massivement en grève.

Les principaux motifs étaient :

- Refus des horaires en méridienne
- Refus de la fermeture du site.

Très rapidement, les syndicats CGT FAPT 77 et SUD PTT 77 et LE PERSONNEL ont fait preuve d'ouverture en proposant, que si le site de Champs venait à fermer, elles et ils étaient disposé-e-s à travailler TOUS sur un autre site proche de Champs et sur des horaires « classiques ».

Systématiquement, nous avons essuyé un refus de la part de la Direction locale et de la DEX. C'est cet entêtement de la Poste qui fait que le conflit a duré si longtemps.

Aujourd'hui, voici ce qui est proposé au personnel et aux organisations syndicales :

- Horaires classiques sous la forme d'un 35/42 heures
- 4 tournées en méridienne si et seulement si il y a des volontaires
- Affectation de l'ensemble du personnel dans des locaux de l'ACP Rue L. Walesa à Lognes.

**C'est un copié/collé de ce que nous demandions pendant les négociations.**

Preuve est faite que ce n'est ni la faute des syndicats CGT et SUD, ni la faute du personnel si la grève a duré plus de 3 semaines.

**La Poste portant seule la responsabilité de la longueur du conflit, elle doit rétablir les agents dans leur droit à salaire et rembourser les grévistes de tous les 30èmes pris, de fait, abusivement.**

Dans l'attente de votre réponse, veuillez croire, Madame la Directrice, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pour SUD PTT 77  
Brigite Norant

Pour la CGT FAPT 77  
François Klein